

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2024**

**Décision n° DB2024\_21**

Le Bureau communautaire, convoqué le 25 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil communautaire au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, **le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024 à 18 heures** sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Présent(e)s :

**AIZENAY** : Franck ROY  
**APREMONT** : Gaëlle CHAMPION  
**BEAUFOU** : Delphine HERMOUET  
**BELLEVIGNY** : Jacky ROTUREAU  
**CHAPELLE PALLUAU (LA)** : Xavier PROUTEAU  
**FALLERON** : Gérard TENAUD  
**GENETOUZE (LA)** : Guy PLISSONNEAU  
**GRAND'LANDES** : Pascal MORINEAU  
**LUCS-SUR-BOULOGNE (LES)** : Dominique PASQUIER  
**MACHE** : Frédéric RAGER  
**PALLUAU** : Marcelle BARRETEAU  
**POIRE-SUR-VIE (LE)** : Sabine ROIRAND  
**SAINT-ETIENNE DU BOIS** : Guy AIRIAU  
**SAINT-DENIS LA CHEVASSE** : Mireille HERMOUET  
**SAINT-PAUL MONT PENIT** : Philippe CROCHET

**Objet : Demande de subvention au SyDEV pour l'animation du collectif Solair'VIE par l'association Elise.**

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2020D45 du 3 juin 2020 portant délégation de pouvoirs au Président et au Bureau,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2021D93 du 19 juillet 2021, validant l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial,

Madame la Vice-Présidente informe que le SyDEV accompagne les EPCI dans le développement de projet d'énergie citoyenne. Il constitue en une aide de 50%, plafonnée à 3 000 €.

L'association Elise, relais de l'association RECIT en Vendée, a débuté en 2023 l'accompagnement d'un collectif d'habitants qui s'est créé dans l'objectif de la mise en commun d'échanges et d'expériences d'installation de panneaux solaires, en vue d'en promouvoir le développement.

Il paraît désormais pertinent de poursuivre cette prestation en 2024 pour faire monter en compétence le collectif sur la structuration du groupe, la technique, la gestion de projet et l'organisation de/des groupement(s) d'achat par un installateur RGE, avec prolongement possible en 2025.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	HT	Financements	
Animation territoriale afin de faire émerger des projets d'énergie renouvelable du territoire 2024	3 600 €	SyDEV	1 800 €
		Autofinancement CC Vie et Boulogne	1 800 €
<b>Total</b>	<b>3 600 €</b>	<b>Total</b>	<b>3 600 €</b>

Cette demande implique l'apposition du logo du SyDEV dans toute communication sur le programme.

**Par adoption des motifs exposés par Madame la Vice-Présidente et après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :**

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20240701-DB2024\_21-AU



- De solliciter une subvention de 1 800 € au SyDEV pour financer l'animation du conseil social Vie.
- D'autoriser le Président ou son délégataire à signer tout document relatif à cette demande de financement.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente décision.

.....

Pour copie conforme au registre  
Le deux juillet deux mille vingt-quatre,

Le Président,  
**Guy Plissonneau**

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le : 8 juillet 2024.  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

